

le 07 Janvier 2019

M. ANDRÉ DELCROS *syndic*

12

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Suite à une consultation du projet du Plan d'Urbanisme de Hurat et de sa partie Nord, j'interpelle votre attention sur des manquements de notation.

En effet, je possède des bâtiments agricoles sur les parcelles n° 939 et 621 sur les lieux, dit les Chaleuges et la Huratle Haute.

Or, ils ne sont pas notés comme bâtiment en zone A pouvant être l'objet d'un changement de destination.

En espérant une modification correcte, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de mes meilleures salutations

